

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE - 29 JUIN 2014

Membres présents :

- Séverine BARDAUD, Thierry BARDAUD, Thomas COMBES, Noémi CHEVALIER, Olivier GEORGES, Julien HABBOUCHE, Evenelle LEPOITTEVIN-DUBOST, Régis PILLON.

Membres absents mais représentés :

- Audrey AIT AMARA, Michael BIGORIE, Charles BONNAC, Loïc BUET, Jérémie DELATTRE, Marine MONTEJO, Camille ROMAIN-GARNIER, Emilie SACHOT, Yves THOUILLEUX.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale à 14h15 après accueil des membres. L'Assemblée Générale se déroule au Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris.

Assemblée Générale Extraordinaire :

Le premier sujet évoqué dans l'ordre du jour correspond à une série de propositions de réformes des clauses statutaires. Lesdites propositions figurent dans un document communiqué à l'ensemble des membres présents.

Les propositions en question ne font pas l'objet d'un débat dans la mesure où les statuts actuels prévoient un quorum (ndlr, 1/4 des membres) indispensable pour l'adoption de modifications. Les membres présents conviennent de remettre à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale lesdites propositions.

Le Président clôt l'AGE à 14h20.

Assemblée Générale Ordinaire :

1/ RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2014

- Adhésions :

L'Association LEX SPORTIVA (ci-après, l'Association) compte ce jour 74 adhérents. Thierry BARDAUD souligne la perte de 7 membres de la promotion Lamour et l'adhésion de l'ensemble de la dernière promo. On observe une augmentation du nombre d'adhérents entre 2013 et 2014.

- Outils de communication :

Le Bureau rappelle d'emblée l'usage du site internet. Thierry rappelle le désagrément survenu courant mai 2014 qui avait consisté en l'inaccessibilité du site en raison d'un défaut de paiement. Thierry confirme avoir réglé les frais d'hébergement pour une durée de deux ans.

A l'avenir il est prévu une disparition du Forum. Ce dernier serait remplacé par un lien sécurisé sur le site internet concernant l'accès aux offres d'emploi. Sur ce dernier point, il convient de rappeler que l'Association a posté environ 200 offres d'emploi et de stage. Le Bureau informe les membres présents que l'Association a dorénavant accès aux offres intranet du CNOSEF.

Il est également prévu que les rapports de stage soient accessibles par un lien sécurisé. On évoque la possibilité que chaque membre ait son propre identifiant pour accéder à l'éventuel lien. Il est également discuté de la possibilité de publier des annales d'examens pour les futurs étudiants.

L'Assemblée Générale constitue une nouvelle occasion pour présenter le Kakemono.

- Week-end de fin d'année 2013 :

Le Bureau considère la cérémonie des diplômes 2013 organisée au siège de la FFTT comme une réussite. Il convient de rappeler qu'étaient présents : Gérald SIMON (LDS), les membres de la promotion 2012-2013, Ronan David (Droitdusport.com), la Directrice Adjointe de la FFTT, l'Association à travers son Bureau ainsi que par la présence de certains anciens.

L'Association souhaite pour la promotion 2013-2014 une cérémonie similaire à la LNH en présence du le parrain de ladite promotion Philippe BERNAT SALLES, Président de la LNH. Les contacts ont été pris et sont en attente de réponse.

Du fait du délai d'impression des diplômes, il est décidé de maintenir la prochaine cérémonie des diplômes en décembre.

Les membres soulignent le mauvais choix d'avoir fait le repas au Hard Rock Café, aux vues des événements et des difficultés qu'il y a eu dans le service et l'organisation de l'établissement. Pour 2014, il est décidé de revenir à un restaurant à taille plus humaine, du type brasserie.

On observe de bons retours pour les rencontres sportives du PSG féminin et du Paris Volley. Il est décidé de reconduire l'organisation d'un événement sportif pour l'année 2014. Le Bureau s'engage à étudier l'opportunité pour obtenir des invitations pour des sports en salles et collectifs de préférence.

- Café Juridique du Sport 2013 :

La première édition est organisée courant mars 2014 au bar "Le Playoff" (PARIS) sur le thème des agents sportifs.

Cette première édition a été une belle réussite. Peu de membres Lex Sportiva présents, mais de nombreux professionnels ont participé, dans le respect de l'objectif de cet événement, qui est de faire connaître l'Association et le Master au milieu professionnel sportif.

Le Bureau entend maintenir la même formule concernant le choix des intervenants : un professionnel + un membre du Laboratoire de Droit du Sport + un membre de l'Association. Il est convenu qu'une collaboration plus poussée avec les membres de l'Association est indispensable pour les futures éditions.

- Tournoi des Master 2014 :

Le Tournoi, organisé le 28 juin 2014, regroupait les associations des 5 Masters de Droit du Sport français (Dijon, Limoges, Marseille, Nice, Paris).

On relève de bons retours de la part des participants extérieurs à Dijon, notamment sur les réseaux sociaux. Les différents Masters ont communiqué sur les résultats du tournoi.

Une réédition est souhaitée tandis qu'un premier débat est tenu sur la possibilité d'une organisation conjointe avec les autres Masters (ce qui pourrait conduire à la mise en place d'une commission).

Le Stade Charléty (PARIS) s'est déjà proposé d'accueillir le futur Tournoi.

2/RAPPORT FINANCIER 2013

En l'absence de notre trésorière, Isabelle, Thierry présente le rapport financier 2013.

L'Association présente à la fin de l'exercice 2013 un bénéfice de 930 €.

Les membres notent une diversification des produits (notamment par les nouveaux partenariats).

Pour 2014, les charges s'élèvent actuellement à 1300 €. Il est noté aussi l'augmentation des recettes adhésion du fait de la possibilité des membres de donner plus de 10€.

Il est à noter que des recettes financières potentielles sont encore attendues (résultat définitif du tournoi, partenariat avec Sport Décision en cours de négociation, demande d'une subvention auprès de la Mairie de Paris).

Le compte en banque est créditeur de 2620€

3/ PRESENTATION CONVENTION LDS

La Charte n'a pu être signée dans les temps du fait de l'indisponibilité des professeurs du Master et de l'organisation du Tournoi. Il est décidé de revoir ce point lors de la prérentrée avec l'équipe enseignante et plus particulièrement avec Gérald SIMON. Ce dernier est d'accord sur le principe ; seuls quelques points appellent de légères modifications.

4/ PRESENTATION DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

L'enquête a fait l'objet de 38 retours sur 74 membres. L'analyse et la synthèse des pièces transmises est en cours. Thierry se charge de revenir vers l'ensemble des membres dans les meilleurs délais.

5/ PROGRAMME 2014-2015

- Prérentrée:

La Prérentrée du M2 PJS en septembre/octobre : les membres actuels du Bureau annoncent leur présence ainsi que quelques anciens. Un restaurant sera prévu ainsi que, le cas échéant, un événement sportif.

- Weekend de fin d'année et cérémonie des diplômes:

Les deux devraient avoir lieu dans le courant du mois de décembre. La confirmation de la LNH est attendue concernant la remise des diplômes. Un restaurant sera également prévu ainsi qu'un événement sportif.

- Café Juridique:

Il devrait se tenir entre février et mars. Les membres ont débattu de la possibilité de faire un Café avant Noël. Eu égard au calendrier de l'Association, il est jugé opportun de maintenir la date de février/mars, afin de pouvoir boucler l'organisation correctement.

- Gala:

Il devrait se tenir entre avril et mai. Il s'agira de l'occasion de fêter les 10 ans du Master à DIJON. La date retenue sera également l'occasion d'organiser la future Assemblée Générale ainsi qu'un Tournoi inter-promo. Il est décidé de discuter avec Gérald SIMON pour voir si une organisation spéciale pour les 10 ans du Master sera mise en place.

- Tournoi Inter Masters:

Ce dernier projet doit être discuté entre les différentes parties.

6/ ELECTION DU BUREAU :

Candidatures : Séverine Bardaud, Thierry Bardaud, Olivier Georges, Régis Pillon

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.

7/ QUESTIONS DIVERSES :

Armelle GUTMANN ne sera plus secrétaire du Master à compter de la prochaine rentrée. La personne remplaçante n'a pas pris contact avec l'Association ce jour. La promotion 2012-2013 a été pour sa part la destinataire d'un courriel de présentation.

Les membres présents décident qu'un cadeau de départ sera fait à Armelle de la part de Lex Sportiva. Le budget n'est pas fixé ce jour.

Pas de questions de la part des membres présents, aucune question des représentés n'a été transmise.

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 16h.

Thierry BARDAUD, Président

Olivier GEORGES, Secrétaire